



REIMS ■ ÉPERNAY

Communiqué de presse

Vendredi 30 avril 2010

■ 1^{ER} TROPHÉE REGIONAL DES SERVICES A LA PERSONNE > CEP AGEEN ET SSAP, HEUREUX GAGNANTS

La CCI Reims-Epernay et ses partenaires ont décerné les 1^{ers} Trophées des SAP à l'association Le Cep Agéen (Aÿ) et à la Société de Services d'Aide à la Personne (Villers-Semeuse)

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et d'Epernay a remis les deux premiers **Trophées des Services à la Personne** lors du Salon des Services à la Personne le 23 avril.

Organisé par la CCI Reims-Epernay, en partenariat le Millesium, l'ANSP (Agence nationale des services à la personne), Opcalia, Uniformation, l'agence de communication Empreinte, et les partenaires presse : *Mag Info, L'Hebdo du Vendredi* et

Champ'éco, le Trophée régional des Services à la Personne était dédié aux 446 structures (entreprises et associations) régionales agréées « Services à la Personne » et visait à encourager la professionnalisation des acteurs de ce secteur.

Le jury composé de personnes qualifiées du secteur des SAP (CCI Reims-Epernay, URIOPSS, Medef, DDTEFP-ANSP, Conseil Général de la Marne) a salué la qualité des dossiers fournis par l'ensemble des participants et le travail remarquable fourni au quotidien par ces structures.

Evalués sur l'adéquation au marché, leurs démarches qualité et de professionnalisation, l'évolution de leur activité, et leur capacité à travailler en réseau, deux des vingt candidats se sont démarqués : le Cep Agéen dans la catégorie association et SSAP dans la catégorie entreprise. Ces deux lauréats se sont partagés les 20 000 € de prix composés d'une partie « formation » grâce à Opcalia et Uniformation, qui offrent un crédit de formation pour les salariés, et une partie « communication » avec les partenaires presse et l'agence Empreinte.



Madame Rihoux de SSAP et Monsieur Boury du Cep Agéen

■ Cep Agéen

Créée en 1992 par Michel Augustin, sur une idée d'Yves Boury alors adjoint aux affaires sociales à la Mairie d'Aÿ, le Cep Agéen est une association intermédiaire qui a développé au fil des années les services aux particuliers, entreprises et collectivités. Partant d'une activité d'aide à domicile¹ et d'entretien des espaces verts (« Emploi-partage »), le Cep Agéen enrichit son offre en 1996 avec le service d'aide à domicile pour les personnes dépendantes (« Champ'Age Vie »), puis en 2000 avec le service de garde d'enfants à domicile (« Champ'Age Tendre »).

Ce sont désormais plus de 300 employés, dont 9 permanents (administratifs et encadrant), qui interviennent dans un rayon de 40 km autour d'Aÿ et depuis Epernay, via une agence créée en 1997, auprès de plus de 1 000 utilisateurs totalisant près de 150 000 heures de prestations en 2009.

Pour Yves Boury, initiateur et actuel Président du Cep Agéen, le succès de l'association réside dans « l'excellence du travail des salariés et leur formation régulière », fier d'ajouter que « l'association ne perçoit qu'à peine 4 % de subventions pour un chiffre d'affaires de 2,3 millions par an » et surtout qu'avec l'activité Emploi-partage « le Cep Agéen remplit aussi une mission d'insertion et ramène des personnes à la vie active et leur redonne la dignité de gagner leur vie, de ne pas dépendre que de l'argent public. »

Le Cep Agéen a été récompensé pour sa volonté de favoriser le bien-être de ses salariés, leur montée en compétences et leur professionnalisation grâce à des formations initiales lourdes, par exemple pour les assistantes de vie (6 mois), et des formations de perfectionnement récurrentes (hygiène et sécurité, aide au handicap, ménage...).

La démarche de l'association en période de crise a également été valorisée, car celle-ci a adapté ses tarifs afin d'assurer l'accompagnement de ses usagers.

■ SSAP

Suite à des besoins personnels non couverts en 1997 pour le maintien de l'un de ses proches à son domicile, Giovanna Rihoux peaufine son idée de création d'une société de services d'aide à la personne. C'est en février 2006, avec l'aide de la CCI des Ardennes et de la Direction départementale du Travail, que l'entreprise SSAP voit le jour dans les Ardennes, à Villers-Semeuse, pour répondre aux besoins en matière de maintien des personnes dépendantes à domicile ainsi que pour la garde d'enfants.

Actuellement SSAP, qui couvre toutes les Ardennes, emploie 44 salariés au service d'environ 160 usagers (2 600 h mensuelles).

SSAP a été choisie par le jury pour son évolution remarquable depuis sa création, tant en termes de salariés que de chiffre d'affaires², ainsi que pour l'attachement de Madame Rihoux à la professionnalisation de ses employés par des formations qualifiantes, et de la structure par l'acquisition d'outils de gestion de la relation clients et des démarches de certification, notamment dans le cadre du programme Thétis³.

¹ Ménage, repassage, bricolage, jardinage...

² Passage de 27 salariés en 2008 à 44 en 2010 soit 17 équivalents temps plein ; de 299 797 € de CA en 2008 à 429 792 € en 2009.

³ Thétis : programme qui apporte aux organismes agréés des SAP des prestations d'appui et de conseil en matière de professionnalisation et d'accès à la certification fondé sur 4 objectifs : organisation et gestion de la production des services, conditions d'exercice des métiers, gestion des ressources humaines et gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, certification de services.

- **Pourquoi ce Trophée ?**

Lors des premières Rencontres Prospectives de la Chambre de commerce et d'industrie de Reims et d'Épernay en janvier 2007, le Président François Cravoisier avait lancé trois défis pour le territoire : le défi entrepreneurial, le défi de l'attractivité et celui des services. Pour ce dernier, un objectif ambitieux : **porter le taux de services marchands au niveau de la moyenne nationale, ce qui permettrait de créer 50 000 emplois en 10 ans !**

Portés par l'évolution démographique et celle des modes de vie, de nouveaux besoins, parfois encore difficiles à satisfaire, émergent. **Les services à la personne tentent d'y répondre, devenant alors un marché en fort développement et qui résiste bien à la crise. Un chiffre** : si chaque ménage français utilisait 2 heures de services par semaine (ménage, jardinage, etc.), un million d'emplois seraient créés. Les services à la personne (SAP) offrent donc de belles perspectives et s'inscrivent dans la dynamique de tertiarisation de l'économie.

Afin de permettre le développement de ce secteur, la CCI Reims-Epernay a pour ambition de :

- **Structurer et dynamiser la filière**, par des actions de terrain notamment
- **Professionaliser l'ensemble des acteurs** de la filière
- **Accompagner la création d'entreprises** et d'emplois durables dans ce secteur
- **Améliorer l'attractivité des métiers** des SAP
- **Rendre plus lisible** l'offre
- **Pérenniser** l'emploi.

La création du 1^{er} Trophée des Services à la Personne représente la première action développée par la CCI Reims-Epernay au profit des entreprises de Services à la Personne.

- **Contact presse CCI Reims-Epernay**

Delphine Déthune - Responsable communication

T : 03 26 50 66 62 – F : 03 26 50 62 89 - @ : delphine.dethune@reims.cci.fr

www.reims.cci.fr